

LE MÉDOC ANTIQUE

Note préliminaire

Depuis l'éveil de l'érudition régionale, au XVI^e siècle, la géographie historique des pays de la Gironde dans l'Antiquité est une bouteille à l'encre. Elle a encore donné lieu depuis une décennie à une série d'études d'intérêt fort inégal¹, qui n'ont rien ôté à la valeur des arguments ou des intuitions de Camille Jullian dont les *Inscriptions Romaines de Bordeaux*, ouvrage centenaire², demeurent d'un intérêt majeur, sur cette question comme sur bien d'autres.

Je donnerai ici seulement les axes de la recherche où m'a engagé Pierre Garmy, Directeur des Antiquités Historiques d'Aquitaine, en m'invitant à participer à l'exploration de l'agglomération antique de Brion, à Saint-Germain d'Esteuil et à la publication à laquelle elle donnera lieu; j'évoquerai donc très brièvement l'organisation des cités antiques, c'est-à-dire des espaces politiques, de part et d'autre de l'estuaire de la Gironde, pour tenter de préciser la place du Médoc dans ce domaine géographique (fig. 25).

1) Il n'y a pas lieu, comme on l'a fait récemment avec quelque légèreté³, de refuser d'inclure les *Medulli*, qui ont donné leur nom au Médoc, dans les peuples celtiques qui ont participé au peuplement des pays de l'estuaire et se sont fixés sur sa rive gauche.

2) L'interprétation que l'on peut faire actuellement des données de Ptolémée, II, 7, 7, conduit toujours à situer de préférence dans le Médoc *Noviomagus*, une des deux villes des Bituriges Vivisques⁴ et à l'identifier avec Brion, qui est d'ailleurs, avec Bordeaux, le seul site sur le territoire

1. Principalement, Y. ROMAN, *De Narbonne à Bordeaux, un axe économique au I^{er} siècle avant J.-C.*, Lyon, 1983 (= Y. ROMAN), et R. BOUDET, *L'Age du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin (du V^e au I^{er} siècle avant notre ère)*, Périgueux, 1987 (= R. BOUDET).

2. Tome II, 1890 (= *IRB*, II), surtout p. 111-136.

3. R. BOUDET, notamment p. 221.

4. Voir surtout A. BERTHELOT, La carte de la Gaule de Ptolémée, dans *REA*, 36, 1984, p. 51-69.

de la cité à présenter certains caractères d'une agglomération urbaine. Un des problèmes soulevés par le texte de Ptolémée – et ce n'est point son moindre intérêt – est qu'il fait des Bituriges Vivisques une cité bicéphale.

3) L'histoire régressive permet de dresser une carte vraisemblable des cités riveraines ou voisines de l'estuaire dans l'Antiquité.

- Elle est fondée d'abord sur la carte des anciens diocèses de Bordeaux et de Bazas tels qu'ils sortirent de la nuit des VII^e-X^e siècles et des avatars du grand évêché des Gascons; c'est dire les incertitudes qui peuvent résulter de cette histoire fort troublée.

- Les évêchés de Bordeaux et de Bazas s'étaient alors partagé les dépouilles de l'ancien évêché des Boiens, attesté par l'inscription *CIL*, XIII, 11036, dont on admet qu'il était l'héritier de la *civitas Boatum* attestée par la *Notice des Gaules* parmi les cités de la province de Novempopulanie.

- La *Notice des Gaules* permet d'assurer le lien régressif avec l'époque du Haut-Empire : diverses sources attestent l'existence de trois peuples, les Bituriges Vivisques, les Boiates (en particulier *CIL*, XIII, 570), les Vasates, les deux derniers formant peut-être une cité confédérée dont on trouverait la trace dans Pline l'Ancien, *Hist.Nat.*, IV, 108⁵.

- Depuis la fin du XIX^e siècle, les recherches érudites, avant tout celles des médiévistes, conduisent à confirmer le bien-fondé de l'assertion de Jules César, *Guerre des Gaules*, I, 1, sur le rôle de la Garonne comme frontière entre Aquitains et Celtes⁶. Il semble bien que dans l'Antiquité les Vasates n'aient pas débordé sur la rive droite de la Garonne, tenue ici par les Nitiobroges; rien ne permet d'assurer que le territoire des Bituriges Vivisques s'étendait, au moins à l'époque romaine précoce, au nord de la Dordogne, ou même au nord de la Garonne. En réalité, jusqu'à la constitution du diocèse, nous ne savons rien sur les limites septentrionales de la cité des Bituriges Vivisques, et notamment sur ses confins avec les Santons.

4) Dès lors, la cité des Bituriges Vivisques paraît singulièrement étriquée, et Jullian a écrit à juste titre que "Bordeaux était tout dans la *civitas*... Il était moins le centre des Vivisques que le territoire des

5. En dernier lieu, J.-P. BOST, *Civitas Vasatica* : aux origines de la cité de Bazas, dans *Les Cahiers du Bazadais*, 81, 1988, p. 3-8. Il n'existe aucune raison de séparer la formation et l'installation du peuple boiate en Aquitaine de celle des autres peuples aquitains, comme le fait R. BOUDET, p. 222.

6. A l'inverse de ce que veut démontrer Y. ROMAN, notamment p. 62 et suivantes.

Vivisques n'était sa banlieue"⁷. Cette faible assise territoriale pouvait tenir à leur installation tardive⁸ sur la rive gauche de l'estuaire⁹.

5) Dès l'entrée des pays de l'estuaire girondin dans l'histoire (avec Strabon, IV, 2,1), le Médoc fait apparemment partie intégrante de la cité des Bituriges Vivisques, au point que l'on peut penser que les Médulles y ont fait leur apparition dans les fourgons des Bituriges Vivisques; ils auraient alors été cantonnés dans cette région peu fertile entre l'estuaire et l'Atlantique, qui constitua une des deux parties, sans doute d'étendue à peu près égale, de la nouvelle cité, dotée, à suivre Ptolémée, de deux villes dont la plus septentrionale connut un destin incomparablement plus effacé que *Burdigala*.

Louis MAURIN



CLUB DU BALEN

7. *IRB*, II, p. 122, Cf R. ETIENNE, *Bordeaux Antique*, Bordeaux, 1962, p. 73 et suivantes.

8. Cette hypothèse est à nouveau d'actualité avec les travaux de J. HIERNARD, en particulier La numismatique et la question des Bituriges Vivisques, dans *Keltische Numismatik und Archæologie*, (BAR, Intern. Series, 200), 1984, p. 130-149.

9. C'est le domaine que leur assigne Strabon, IV, 2, 1.

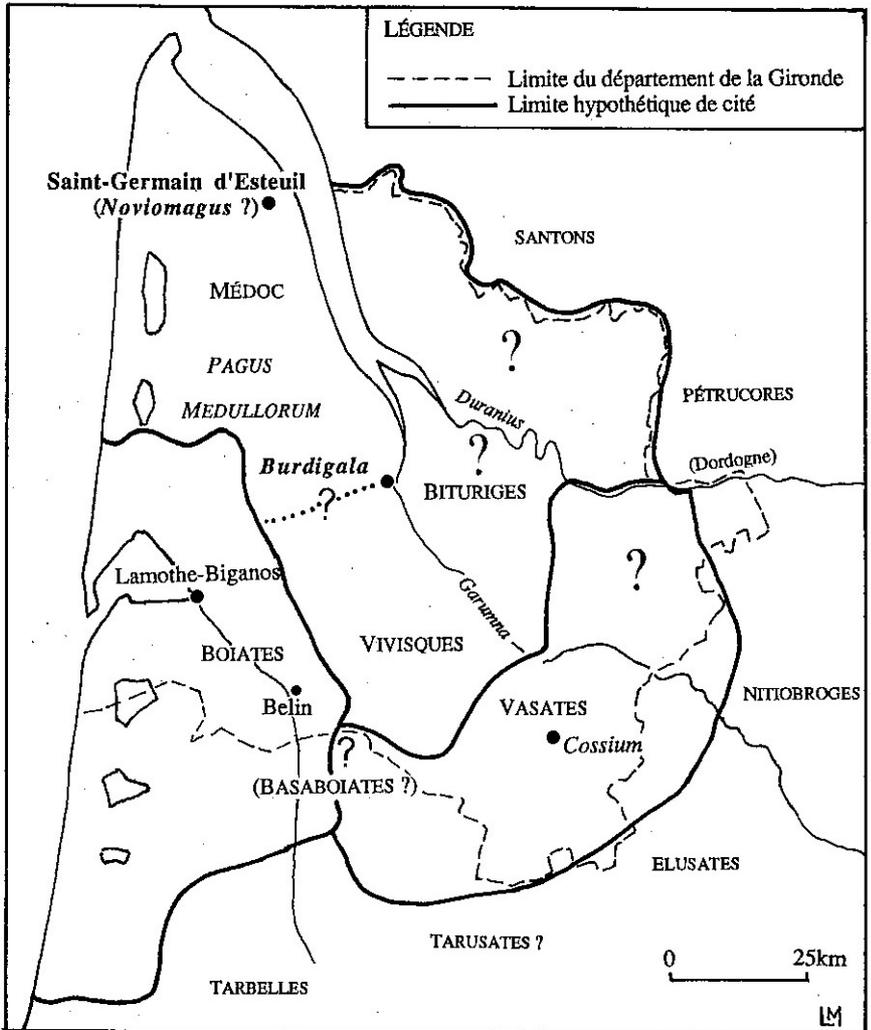


Fig. 25. — Carte des peuples du Médoc.